

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.2. HORTICULTURE

1.2.10. HORTICULTEUR SPECIALISE / HORTICULTRICE SPECIALISEE EN AMENAGEMENT DES PARCS ET JARDINS

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la CCPQ

Le 9 juin 2004

LE METIER

L'horticulteur spécialisé/L'horticultrice spécialisée en aménagement des parcs et jardins est particulièrement attentif/attentive au respect des législations en vigueur en matière de normes de sécurité, hygiène, ergonomie et environnement. Il/Elle prospecte la clientèle et recherche des partenariats. Sur chantier, il/elle établit un état des lieux.

A l'écoute de la clientèle, il/elle conçoit, propose et réalise des aménagements s'intégrant harmonieusement dans le paysage. Il/Elle est également un acteur/une actrice de la sauvegarde du patrimoine.

Il/Elle maîtrise la nomenclature et l'utilisation des végétaux, matériaux et mobiliers de jardin. Il/Elle assure l'entretien courant du matériel.

Il/Elle prend les décisions relatives au choix des espèces et variétés, au calendrier des interventions, au choix des produits utilisés, qualitativement ou quantitativement.

Il/Elle organise le travail de ses ouvriers, planifie les diverses interventions et distribue les consignes.

Il/Elle assure à court, moyen et long terme le suivi et l'entretien des espaces verts.

Gestionnaire de son entreprise, il/elle est réceptif/réceptive à l'évolution du métier et contribue à valoriser l'image de marque de la profession.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. RESPECTER LES NORMES DE SECURITE, D'HYGIENE, D'ERGONOMIE ET D'ENVIRONNEMENT	1.1. Appliquer la législation et les règlements en matière de protection et prévention au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les obligations propres à la fonction. • Utiliser les équipements de protection spécifiques aux travaux à réaliser.
	1.2. Participer au climat de sécurité et d'hygiène.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les mesures de sécurité à prendre lors de l'utilisation d'outils et de la manipulation de matériels, dans le respect des personnes, des végétaux, des animaux, des biens et de l'environnement. • Comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux (engrais, produits phytopharmaceutiques, huiles, carburants, ...) • Respecter les consignes de sécurité et d'hygiène lors de l'utilisation de produits commerciaux (engrais, produits phytopharmaceutiques, huiles, carburants, ...) • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses. • Assurer les premiers soins et faire appel si nécessaire aux services de secours.
	1.3. Appliquer les règles d'ergonomie.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les gestes et postures nécessaires à l'exécution des diverses tâches professionnelles dans le respect de son intégrité physique.
	1.4. Appliquer la législation en matière d'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable. • Utiliser chaque fois que possible les alternatives aux méthodes de lutte chimique. • Utiliser, ajuster et régler les outils, machines et

		matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage et des règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
2. ETABLIR DES RELATIONS PROFESSIONNELLES DURABLES AVEC LA CLIENTELE ET LES PARTENAIRES DE L'ENTREPRISE	2.1. Rechercher de manière proactive et correcte la clientèle et les partenaires de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les méthodes correctes de recherche de clientèle. • Appliquer les méthodes correctes de recherche de fournisseurs. • Rechercher la clientèle. • Rechercher de futurs partenaires de l'entreprise.
	2.2. Préparer les entrevues avec la clientèle et les partenaires de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les méthodes de prises de rendez-vous ou de contacts professionnels avec la clientèle. • Appréhender les méthodes de prises de rendez-vous ou de contacts professionnels avec de futurs partenaires de l'entreprise. • Préparer les documents utiles à emporter et présenter lors de tels rendez-vous. • Prendre des rendez-vous professionnels avec la clientèle et les futurs partenaires.
	2.3. Avoir une attitude professionnelle avec la clientèle et les partenaires de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire les entrevues dans le respect des règles déontologiques. • Planifier les entrevues professionnelles avec la clientèle. • Planifier les entrevues professionnelles avec les partenaires de l'entreprise. • Réagir face à des situations conflictuelles avec la clientèle/les partenaires.
3. OBSERVER, ANALYSER ET RAPPORTER L'ETAT DES LIEUX EN TENANT COMPTE DE LA VALEUR DU PATRIMOINE	3.1. Observer et analyser l'agencement végétal et non végétal du lieu et effectuer les métrés nécessaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les règles de base pour effectuer des mesures (unités, orientation, ...) • Identifier le matériel utilisé pour effectuer des métrés.

		<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des prises de mesure avec report sur croquis manuel.
	3.2. Matérialiser l'agencement végétal et non végétal du lieu sur un plan simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les règles de réalisation d'un plan simple (échelle, orientation, traits, cartouche, pictogrammes, ...) • Réaliser un plan simple d'agencement existant, végétal et non végétal.
	3.3. Repérer et rapporter l'état physiologique ou sanitaire des végétaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les symptômes et effets de l'état physiologique et sanitaire des végétaux de parcs et jardins. • Identifier les agents responsables de ces états. • Proposer des méthodes de contrôle, d'amélioration de ces situations. • Rédiger un rapport de synthèse sur la situation physiologique et sanitaire de végétaux d'un lieu.
	3.4. Repérer et rapporter l'état des constructions et des équipements.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les symptômes et effets de l'état des constructions et équipements. • Identifier les agents responsables de cet état. • Proposer des solutions à appliquer. • Rédiger un rapport de synthèse sur la situation et l'état des constructions et des équipements.
	3.5. Réaliser la synthèse des points importants de l'aménagement existant (accessibilité, expositions, contraintes diverses, styles et matériaux, association de coloris, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un rapport de synthèse concernant la description d'un aménagement existant en hiérarchisant les besoins en intégrant les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - orientation ; - accessibilité ; - associations végétales et non végétales ; - matériaux utilisés ; - écoulement des eaux ;

		<ul style="list-style-type: none"> - ombres portées ; - nature des diverses composantes (allées, parterres, terrasses, pièces d'eau, ...) ; - contraintes diverses : voisinage, vues à garder, à cacher, raccordements divers (eau, électricité, ...) <ul style="list-style-type: none"> • Etablir un croquis d'accompagnement illustrant le rapport.
4. CONNAITRE, RECONNAITRE ET SAVOIR UTILISER LES VEGETAUX	<p>4.1. Identifier et connaître les végétaux ligneux utilisés pour l'aménagement des espaces verts (caractéristiques, exigences, normes commerciales et terminologie professionnelle, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la nomenclature, les descriptions, les exigences (sol, exposition, entretien), les utilisations possibles des principaux genres, espèces et cultivars de végétaux ligneux utilisés en aménagement de parcs et jardins : <ul style="list-style-type: none"> - végétaux à feuillage caduc ; - végétaux à feuillage persistant ; - conifères, - végétaux grimpants ; - espèces moins rustiques et moins classiques, suivant l'évolution du marché.
	<p>4.2. Identifier et connaître les végétaux non ligneux utilisés pour l'aménagement des espaces verts (caractéristiques, exigences, normes commerciales et terminologie professionnelle, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la nomenclature, les descriptions, les exigences (sol, exposition, entretien), les utilisations possibles des principaux genres, espèces et cultivars de végétaux non ligneux utilisés en aménagement de parcs et jardins : <ul style="list-style-type: none"> - plantes annuelles, - plantes bisannuelles, - plantes molles, - plantes vivaces, - plantes bulbeuses. • Réaliser des opérations de tri.
	<p>4.3. Exploiter une base de données simple sur les végétaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les critères de sélection.

	4.4. Sélectionner les végétaux adaptés à la situation rencontrées.	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une liste de végétaux ligneux et non ligneux adaptés à une situation donnée : notion d'associations types.
5. CONNAITRE, RECONNAITRE ET SAVOIR UTILISER LES MATERIAUX ET LE MOBILIER DE JARDIN	5.1. Identifier les matériaux utilisés pour l'aménagement des espaces verts.	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'utilisation, la description, la classification, les dimensions et caractéristiques particulières ainsi que les prix des matériaux de base utilisés en aménagement d'espaces verts : <ul style="list-style-type: none"> - sables et autres matériaux granuleux ; - bétons et mortiers ; - pierres naturelles ; - briques ; - bois ; - métaux ; - matières synthétiques diverses (bâches, toiles, dalles gazon, piquets, ...) - divers matériaux naturels (écorces, ...)
	5.2. Identifier le mobilier utilisé pour l'aménagement des espaces verts.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le mobilier de jardin de base disponible pour la clientèle : <ul style="list-style-type: none"> - pergola, - treillage, - clôtures. • Exploiter la documentation en vue d'opérer un choix de mobilier plus particulier : <ul style="list-style-type: none"> - agrès pour enfants, - fontaines et jeux d'eaux, - éclairages extérieurs.
	5.3. Sélectionner les matériaux, le mobilier adaptés à la situation rencontrée.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les règles de base appliquées en matière d'associations de matériaux. • Etablir des associations-types de matériaux et mobilier de jardin en y incluant le paramètre végétal.

		<ul style="list-style-type: none"> • Sur base de cas concrets, sélectionner le mobilier et l'équipement répondant le mieux à ces besoins.
6. CONNAITRE ET SAVOIR UTILISER LE MATERIEL NECESSAIRE	6.1. Connaître et reconnaître le matériel nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le matériel de transport de personnes, de marchandises. • Appréhender les utilisations possibles de chaque outil (manuel/motorisé) en tenant compte du type de chantier. • Répertorier les outils et matériels (manuels/motorisés) nécessaires à la réalisation d'un travail.
	6.2. Utiliser le matériel adapté à la tâche à effectuer.	<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler les outils nécessaires à la réalisation du travail.
7. CONCEVOIR DES AMENAGEMENTS QUI REPONDENT A LA DEMANDE DE LA CLIENTELE, S'INTEGRENT DANS UN ENSEMBLE ET RESPECTENT LE PATRIMOINE	7.1. Connaître les grands types et styles de jardins.	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les jardins architecturés (style français). • Décrire les jardins paysagers (style anglais). • Décrire les jardins japonais. • Décrire les jardins contemporains et d'avant-garde. • Décrire les principaux types de jardins particuliers, qu'ils soient unifamiliaux ou collectifs : de villes, de cités, de balcons, de toits, ...
	7.2. Concevoir des aménagements simples sur plan (état des lieux, avant-projets, plans de plantation) qui répondent à la demande de la clientèle et qui s'intègrent dans un ensemble.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et interpréter les souhaits actuels de la clientèle en matière d'aménagement et d'entretien des espaces verts. • Appréhender les éléments de législation liés à l'urbanisme. • Etablir un plan simple d'état des lieux (plan de situation). • Etablir, présenter et discuter un plan simple d'avant-projet d'aménagement d'espace vert. • Etablir, présenter et discuter un plan de plantations.

	7.3. Utiliser un logiciel de DAO.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les fonctions principales d'un logiciel simple de dessin. • Etablir les plans simples d'aménagements types, à partir de ce logiciel.
	7.4. Etablir une planification.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender la méthodologie d'établissement d'une planification. • Etablir dans un cas simple une planification de travaux d'aménagement. • Etablir dans un cas simple une planification de commandes.
8. GERER ET EXECUTER LA MISE EN ŒUVRE DE L'AMENAGEMENT A REALISER	8.1. A partir de repères topographiques, organiser sur le terrain, par piquetage et mesurage, l'aménagement à réaliser.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la méthodologie et respecter la chronologie des opérations de matérialisation d'un aménagement.
	8.2. Organiser et réaliser les profils (déblais et remblais).	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la méthodologie de profilage du terrain et respecter la chronologie des opérations. • Identifier les outils utilisés pour ce travail. • Réaliser un profilage simple de terrain.
	8.3. Mettre en place une installation de drainage.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les notions de base du drainage. • Respecter la chronologie des opérations de mise en place d'une installation de drainage. • Prévoir les matériaux et dispositifs de sécurité. • Réaliser la mise en place d'une telle installation dans le respect des législations en vigueur.
	8.4. Mettre en place un circuit simple d'adduction et d'évacuation d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les notions de base de petite plomberie appliquée à son utilisation en espaces verts. • Respecter la chronologie des opérations de mise en place d'un tel circuit. • Prévoir les matériaux et dispositifs de sécurité.

		<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser la mise en place d'un tel circuit dans le respect des législations en vigueur.
	8.5. Mettre en place un circuit électrique extérieur simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les notions de base d'électricité appliquée à son utilisation en espaces verts. • Respecter la chronologie des opérations de mise en place d'un tel circuit. • Prévoir les matériaux et dispositifs de sécurité. • Réaliser la mise en place d'un tel circuit dans le respect des législations en vigueur.
	8.6. Construire un muret, un escalier.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les types de murets et d'escaliers et les coupes techniques associées. • Respecter la chronologie de construction de murets et d'escaliers et utiliser les outils adaptés au type de chantier. • Evaluer les quantités de matériaux à prévoir. • Réaliser un muret, un escalier simples dans le respect des législations en vigueur.
	8.7. Construire une terrasse en bois, une allée, un dallage et un pavage.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les types et styles de terrasses simples en bois, d'allées, de dallages et de pavages. • Etablir les coupes techniques associées aux divers types. • Evaluer les quantités de matériaux. • Réaliser une terrasse simple en bois, une allée, un dallage, un pavage.
	8.8. Mettre en place une clôture.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les types et styles de clôtures. • Appliquer la méthodologie de placement et de construction des clôtures les plus utilisées en parcs et jardins. • Evaluer les quantités de matériaux à prévoir.

	<ul style="list-style-type: none"> • Placer une clôture simple dans le respect des législations en vigueur.
8.9. Construire une rocaille.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les principes de base à respecter pour l'aménagement d'une rocaille. • Respecter la chronologie d'établissement des opérations de construction d'une rocaille. • Evaluer les quantités de matériaux à prévoir. • Réaliser une rocaille simple.
8.10. Construire une pièce d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les principes de base de la construction d'une pièce d'eau. • Décrire les matériaux utilisables en construction de pièces d'eau. • Appliquer la méthodologie de construction et respecter la chronologie des opérations associées. • Identifier les accessoires à prévoir pour l'éclairage et le fonctionnement d'une pièce d'eau. • Evaluer les quantités de matériaux nécessaires. • Réaliser une pièce d'eau.
8.11. Réaliser les plantations.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les principes de base de la plantation à racines nues, en mottes. • Respecter la chronologie des opérations et utiliser les outils adaptés (manuels/motorisés). • Réaliser des plantations.
8.12. Gérer la mise en place d'un gazon.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la chronologie de préparation d'un sol destiné à être engazonné. • Appliquer la méthodologie de semis / de placage de gazon. • Appliquer les opérations postérieures au semis et au placage. • Respecter la chronologie des opérations de

		<p>réhabilitation d'un gazon en place.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et réaliser : <ul style="list-style-type: none"> - la préparation d'un sol destiné à être gazonné ; - le semis de gazon ; - le placage de gazon ; - la réhabilitation d'un gazon.
	8.13. Organiser le nettoyage d'un chantier.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la méthodologie de nettoyage d'un chantier. • Etablir la liste des opérations de nettoyage du chantier. • Organiser et réaliser un nettoyage de chantier. • Organiser la gestion des déchets dans le respect des législations en vigueur.
9. ENTRETENIR DURABLEMENT LES ESPACES VERTS ET PARTICIPER A LA REHABILITATION DU PATRIMOINE VERT	9.1. Coordonner les travaux d'entretien des végétaux, ligneux et non ligneux.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et réaliser les travaux de taille des végétaux (formation, éclaircissage, renouvellement, fructification, ...) • Organiser et réaliser les travaux d'entretien du sol (paillage, binage, sarclage, buttage, ...) • Organiser et réaliser les travaux de fertilisation. • Organiser et réaliser les travaux d'irrigation. • Organiser et réaliser les traitements phytosanitaires préventifs et curatifs.
	9.2. Coordonner les travaux d'entretien des gazons.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et réaliser la tonte, la scarification, l'aération, la fertilisation, l'irrigation, le roulage, le sablage, la protection phytosanitaire préventive et curative.
	9.3. Coordonner les travaux d'entretien des infrastructures non végétales.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et réaliser les travaux d'entretien des infrastructures en béton, en bois, en matériaux synthétiques, en métaux.

	<p>9.4. Coordonner les travaux de réparation de base des infrastructures non végétales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et réaliser les petites réparations de base des infrastructures non végétales : <ul style="list-style-type: none"> - plomberie, - électricité, - maçonnerie, - menuiserie.
	<p>9.5. Etablir un calendrier des travaux d'entretien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la méthodologie d'établissement d'un calendrier de travaux d'entretien. • Réaliser un calendrier des travaux d'entretien d'un aménagement en séparant les divers éléments : gazon, végétaux ligneux, végétaux non ligneux, terrasse, pièce d'eau, ...
<p>10. GERER ET ORGANISER L'ENTREPRISE</p>	<p>10.1. Maîtriser une politique d'achat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender la procédure complète menant à un achat donné. • Etablir des demandes de prix et comparer plusieurs offres de prix. • Etablir les documents relatifs à une commande. • Réceptionner une commande. • Procéder au paiement d'une commande et établir les documents associés.
	<p>10.2. Etablir un devis d'aménagement ou d'entretien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la méthodologie générale d'établissement d'un devis d'aménagement ou d'entretien. • Etablir un devis simple.
	<p>10.3. Organiser le travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une planification des travaux sur base des ressources humaines et matérielles.
	<p>10.4. Assurer le suivi des travaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer l'état d'avancement d'un chantier. • Envisager des solutions en cas de retard sur un chantier.

		<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger les documents de gestion journalière du chantier.
	10.5. Gérer l'entretien du matériel.	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les travaux d'entretien de premier niveau du matériel de l'entreprise.
11. ACTUALISER SES CONNAISSANCES ET S'INTEGRER DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL	11.1. Faire connaître son activité, ses réalisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un bilan de ses réalisations. • Faire connaître son entreprise et ses réalisations.
	11.2. Actualiser ses compétences professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouvelles compétences professionnelles en matière d'aménagement et d'entretien d'espaces verts.
	11.3. Contribuer au développement du métier.	<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer dans les associations professionnelles.